

{Exemple d'une lettre de résultat
normal, lésion bénigne}

Date

Madame Prénom Nom
Adresse
Ville
Code postal



PROGRAMME
QUÉBÉCOIS
DE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU SEIN

Madame,

Vous avez passé une **mammographie de dépistage** le date mammographie dans le cadre du *Programme québécois DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN* et nous vous félicitons d'avoir posé ce geste pour votre santé. Le résultat de la mammographie est **normal** et montre une anomalie bénigne (sans gravité) ne nécessitant pas d'examen complémentaire. Le radiologiste a envoyé votre rapport de mammographie à votre médecin/IPSPL :

Dr(e) /M., Mme Prénom Nom
Nom du centre
Adresse
Ville Code postal
Numéro de téléphone

La mammographie pratiquée tous les deux ans permet de dépister très tôt le cancer du sein. Cependant, bien que très efficace, elle ne détecte pas 100 % des cancers. De plus, si vous remarquez des changements dans vos seins, en tout temps, un examen clinique des seins est suggéré et veuillez alors communiquer avec votre médecin (ou votre IPSPL).

Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein invite les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie de dépistage tous les deux ans. Nous communiquerons donc avec vous, dans deux ans, pour vous inviter à nouveau. À partir de 70 ans, une ordonnance de votre médecin ou l'infirmière praticienne spécialisée de première ligne (IPSPL) sera nécessaire pour obtenir une mammographie de dépistage. Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas d'en informer la Régie de l'assurance-maladie du Québec au numéro suivant : 418 646-4636 ou sans frais au 1 800 561-9749.

Soyez assurée de notre collaboration.



Dr François Desbiens
Directeur de santé publique

Centre de coordination des services régionaux de la Capitale-Nationale
1050, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1S 4L8
Tél. : 418 682-7596 ou 1 877 682-7596 (sans frais) Téléc. : 418 682-7925 www.depistagesein.ca

Rév. : Octobre 2017